

la nouvelle lettre

Directeur de la publication : Jacques GARELLO

Commission Paritaire : 0113 K 87909 - ISSN : 1951-4727

N°1105 du 4 février 2012

Hebdomadaire 1,50 €



SOMMAIRE DU N°1105

EDITORIAL : ACE pp. 1-2

CONJONCTURE : Le livret A, superstar pp. 3-4

ACTUALITÉ : Les enseignants ne veulent pas être notés p. 4 - Les candidats s'appuient sur la fondation Abbé Pierre p. 5 - Moyen Orient : les visées des Russes et des Turcs p. 5

CHRONIQUE DES 100 JOURS p. 6

PORTRAIT : Arthur Schopenhauer 1788-1869 p. 7

LU POUR VOUS : livres, articles et sites p. 8

ACE

ACE : Accords Compétitivité Emploi

Le prestidigitateur Nicolas Sarkozy a sorti ce lapin de son chapeau présidentiel dimanche dernier. Je suis en général assez critique, en toute indépendance et en toute objectivité, à l'égard du compagnon président pour approuver ce qui me semble être une initiative de bon aloi, de nature à remettre l'économie française dans le sens de la croissance et de l'emploi.

Hélas, pour l'instant, les médias ont préféré se passionner pour le débat autour de la TVA sociale. J'ai déjà formulé (notamment dans mon article du Figaro du 20 janvier) toutes mes réserves à l'égard de ce nouvel impôt, au moins pour deux

raisons : d'une part, la réduction des charges ne sera significative qu'en supprimant le monopole de la Sécurité Sociale, d'autre part, on n'a jamais compris ni à l'Elysée, ni à Matignon, ni à Bercy, qu'en cas de récession il faut non pas augmenter les impôts, mais les abaisser et surtout diminuer leur progressivité. Le débat de l'incidence de la TVA sur les prix est d'ailleurs dépassé : s'il faut craindre une hausse des prix généralisée, elle sera due à la dépréciation de l'euro à cause de la nouvelle politique de la Banque Centrale Européenne. Au demeurant, ceux qui étaient en faveur de la TVA sociale l'an dernier en sont maintenant les adversaires et réciproquement. C'est dire le niveau intellectuel du débat !

BULLETTIN D'ABONNEMENT

s'abonne à la formule postale pour 20 numéros (35 €) ou 40 numéros (60 €)

s'abonne à la formule électronique (format PDF) pour 40 numéros (40 €)

envoie une liste de personnes pour un service gratuit de 4 numéros dans le cadre de la formule postale ou électronique.

Merci de libeller vos chèques à l'ordre de la SEFEL et de nous les faire parvenir à l'adresse suivante :

SEFEL chez ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4

M Mme Mlle NOM..... Prénom.....

Adresse

Code postal Ville..... Courriel

sefel

SOCIETE D'EDITION ET DE FORMATION ECONOMIE ET LIBERTE

Chez ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4 - Tél. : 01 43 80 55 18

www.libres.org

Mais je reviens aux ACE.

Le diagnostic est pertinent : outre le poids des charges sociales, le manque de compétitivité des entreprises françaises (et pas seulement industrielles) vient de la rigidité du marché du travail.

Le principe est également bon : au lieu d'enfermer les salariés et les employeurs dans le carcan du droit du travail et des négociations collectives au niveau de la branche, voire même au niveau national, liberté est rendue au personnel et aux patrons de trouver ensemble les meilleurs moyens d'adapter les conditions de travail à la conjoncture de l'entreprise.

On passe de la macro-régulation à la micro-décision.

On passe des « partenaires sociaux » aux partenaires dans l'entreprise : ceux qui vivent dans l'entreprise et de l'entreprise.

On passe de la loi au contrat, en application de l'article 1134 du Code Civil : « Les conventions légalement formées tiennent lieu de loi à ceux qui les ont faites ».

En application de ce principe, les accords au niveau de l'entreprise permettent de négocier le temps de travail (y compris en envisageant un chômage partiel), la rémunération des heures en plus ou en moins. Le mot d'ordre est donc : tout faire pour éviter le licenciement économique.

Les conséquences sur l'emploi sont nécessairement positives. Au lieu d'attendre la dernière minute pour négocier un « plan social » qui se soldera par des licenciements, les employeurs et le personnel prennent les devants et s'interrogent sur la meilleure façon de gérer les périodes difficiles traversées par l'entreprise. Sachant qu'ils ne sont plus condamnés à passer par des licenciements coûteux, les entrepreneurs embauchent plus facilement. Enfin, l'entreprise est prête à redémarrer instantanément en cas de reprise, au lieu d'avoir à reconstituer un personnel avec les frais de recrutement et de formation que cela entraîne. Le fait que les Allemands pratiquent avec succès le chômage partiel a été sans doute pour beaucoup dans cette initiative élyséenne.

Incontestablement, cette initiative met fin au mythe ruineux des 35 heures. On peut simplement se demander pourquoi elle n'est pas venue plus tôt, en 2007, au lendemain d'un succès bâti en partie sur le « travailler plus pour gagner plus ».

Evidemment il faut s'attendre dans les prochains jours à une virulente contre-offensive des syndicats, car une telle mesure les court-circuite. Ils crieront à la remise en cause des libertés syndicales (entendons : des monopoles syndicaux) et du droit du travail (entendons : une législation

contraire au droit). Le fond du problème est que l'encadrement syndical est inexistant dans la plupart des PME, et qu'il n'y a qu'au niveau de la branche que les syndicats ont des permanents susceptibles de négocier. Voilà pourquoi ils ont toujours essayé de se faire ouvrir les portes des entreprises où ils n'ont pas de représentant, et le droit du travail est allé dans ce sens.

Si on regarde du côté du personnel et des chômeurs au lieu de se focaliser sur la CGT, cette promesse de Nicolas Sarkozy pourrait être décisive pour la productivité et pour la lutte contre le chômage. Elle tranche avec les autres mesures ô

LE LIVRET A, SUPERSTAR

Le livret A est la vedette de ce début d'année. Les chiffres de 2011 ont été connus fin janvier : il s'agit d'une nouvelle année record. « L'épargne populaire » est plébiscitée par les Français mais aussi par les hommes politiques : François Hollande veut doubler le montant qu'on peut y déposer. Pourtant, quels sont ses mérites réels ? Son succès est-il économique ou politique ? Quel est son utilité et son taux de rémunération ? Est-il un vrai taux ?

Une collecte record

Les épargnants ont plébiscité le livret A en 2011. La collecte nouvelle est de 17,38 milliards d'euros, soit le second meilleur résultat en 193 ans ! L'encours du Livret A et de livrets assimilables est de 286,8 milliards. Ce n'est pas rien, même si on est loin des 1371 milliards d'assurance-vie. On parle d'épargne populaire, parce que les sommes déposées sont parfois faibles et que près de 60 millions de Français en possèdent un.

Est-ce surprenant ? Le livret A présente certains avantages. Son principe est très simple ; on peut déposer et retirer de l'argent quand on veut, le placement est donc très liquide, ce qui est très apprécié dans des périodes d'incertitudes ; les sommes placées rapportent un intérêt dès qu'elles restent plus d'une quinzaine sur le livret ; le risque est quasi-nul, en dehors de la dévalorisation due à l'inflation. Et surtout les intérêts du livret A sont totalement exonérés d'impôts et de charges. Certes, on peut déjà se poser une question : pourquoi cette forme d'épargne est-elle exonérée d'impôts et pas d'autres ? Il y a là une distorsion de concurrence, en faveur du livret A.

Une épargne administrée

Certes, le livret A n'est plus le monopole des Caisses d'Épargne et, depuis 2009, toutes les banques peuvent proposer des livrets A à leurs clients. Voilà un changement spectaculaire puisque ce monopole datait de 1818 ! Toutefois les bienfaits de la concurrence ne peuvent jouer, puisque tous les livrets sont sou-

mis aux mêmes règles. Et il existe un plafond de dépôts dont le montant est actuellement de 15.300 euros par livret et donc par personne – une somme que François Hollande se propose de doubler.

De même tous les livrets A et assimilés sont soumis au même taux : pas de concurrence sur les prix ! Ce taux est fixé depuis le 1er février 1998 suivant des règles administratives bien simples, qu'on en juge : « le taux est égal, après arrondi au quart de point le plus proche ou à défaut au quart de point supérieur, au chiffre le plus élevé entre 1) la moyenne arithmétique entre, d'une part la moitié de la somme de la moyenne mensuelle de l'Euribor 3 mois et de la moyenne mensuelle de l'Eonia (exprimées en deux décimales) et, d'autre part, l'inflation en France mesurée par la variation sur les douze derniers mois connus de l'indice INSEE des prix à la consommation de l'ensemble des ménages hors tabac (exprimé en une décimale) et 2) l'inflation majorée d'un quart de point, mesurée par l'indice des prix à la consommation hors tabac ». Cette poésie profonde ne vous aura pas échappé.

Un taux arbitraire

Ceux qui ont inventé une définition si précise du calcul du taux se sont donnés beaucoup de mal pour rien. En effet, le taux qui résulte de ce calcul n'est qu'une indication, et ne lie pas le gouvernement, qui tranchera de façon tout à fait arbitraire en dernier ressort.

Ce taux permet simplement à la Banque de France de faire une

recommandation au gouvernement. Cette recommandation peut, ironie du sort, consister à ne pas appliquer le taux. Ainsi, alors que le calcul avec la formule magique conduisait à une augmentation du taux de 0,5 % au 1er février 2012, la Banque a recommandé de ne pas pratiquer cette augmentation, au prétexte que la hausse des prix n'était que passagère - ce qui est déjà bien discutable. Mais, en fin de compte, c'est le ministère de l'économie qui a tranché et s'est rangé à la recommandation de la Banque, pour laisser le taux inchangé, à 2,25%.

Le financement du « logement social »

Non seulement on nage en plein système bureaucratique, mais encore les sommes ainsi recueillies ne peuvent-elles pas être utilisées librement par les organismes collecteurs. Une part largement majoritaire des dépôts va obligatoirement à la Caisse des dépôts, organisme financier public. Grâce à ces sommes détournées d'une libre utilisation, la Caisse accorde des crédits, essentiellement pour les HLM. C'est d'ailleurs la raison avancée par François Hollande pour justifier le doublement du plafond du livret A : financer le logement social. Mais que penser d'un système qui finance les HLM sur le dos des épargnants, puisque le taux du livret A est maintenu artificiellement bas pour financer à bon compte le logement social ?

L'épargne du livret A n'est donc qu'une épargne administrée, qui échappe à la logique du marché et de la concurrence.

Le Livret A, superstar (suite)

L'épargne ne va pas là où elle serait la plus utile, mais là où l'arbitraire gouvernemental l'oriente. Dans une économie de marché, l'épargne va là où elle est la mieux rémunérée, parce qu'elle a le meilleur retour sur investissement, et les investissements les plus rentables sont ceux qui correspondent aux priorités définies par l'ensemble des consommateurs. Le « plébiscite quotidien du marché » nous semble plus démocratique que les arbitrages politiques.

La mode de l'investissement public

Pourtant, c'est aujourd'hui à qui vantera les mérites de l'investissement administré par les autorités publiques, tandis que l'on dénonce les tares de l'investissement arbitré par le marché. La mode est aux banques publiques d'investissement, sur les banques d'affaires

Un excellent exemple des bienfaits de la finance publique est donné par la Caisse des Dépôts et Consignations, que l'agence S&P a privé de son AAA, tant ses placements lui semblent hasardeux.

Pourtant, notre confrère Les Echos prétend que les fonds des livrets A « fournissent des munitions à l'un des principaux dispositifs anticrise de l'Etat, les fonds d'épargne. Résultats, ces fonds, devenus les véhicules à tout faire de la puissance publique (...) sont aujourd'hui l'un des derniers lieux où la transformation de l'épargne court terme en financement long terme n'est pas grippée ». Donc, heureusement que la CDC est autorisée à faire ce que l'on veut interdire aux banques ; financer des investissements à partir de dépôts liquides, ce que l'on appelle la « transformation ». Transformation privée immorale, transformation publique bonne

début janvier une enquête montrant que deux millions de petits porteurs ont quitté la bourse en trois ans. Ils ont sans doute mal réagi : en cas de crise, il faut maintenir ses positions longues, et ne pas se ruer sur des liquidités, emportées au premier souffle d'inflation. Faut-il rappeler, une fois de plus, que c'est bien la finance publique qui est à l'origine de la crise, et que la moralité des institutions financières publiques est plus que douteuse ? Comme Jacques Garello l'a souligné la semaine dernière, on dénonce la « finance pourrie » et les « affreux spéculateurs », mais la corruption et les jeux spéculatifs sont surtout le fait de la finance publique. Le livret A ne tire pas sa popularité de son rendement réel, mais de sa niche fiscale. Pour le reste il est ruineux pour l'épargnant et perdu pour l'économie. Il est « populaire », parce qu'on abuse le peuple.

Jean Yves NAUDET

Grève classique des enseignants mardi dernier. D'abord pour manifester contre la suppression des postes. Ces gens sont bien impatientes ; dans quelques mois le nouveau pouvoir socialiste ouvrira 60.000 postes, et l'enseignement public retrouvera vigueur grâce à la loi Combe de 1905.

Ensuite, les enseignants refusent d'être notés par leurs directeurs d'établissements, censeurs et proviseurs. Rien de plus compréhensible : on les a formés à ne pas noter les élèves, pourquoi noter les maîtres ? Il y a pourtant quelque

chose de tout à fait logique dans ce rejet.

C'est qu'un service public n'est pas une entreprise. Dans la sphère marchande, le contrôle se fait par une hiérarchie elle-même contrôlée par une gouvernance (s'il s'agit d'une société) ou un entrepreneur individuel, eux-mêmes contrôlés par les clients. Les profits de l'entreprise attestent que le travail a été bien fait par les gens de l'entreprise. Et il a été bien fait parce que tout le monde a le souci du service du client, qui donne son accord ou pas.

Le véritable et juste contrôle des performances des enseignants consisterait à ouvrir l'enseignement à une vraie et totale concurrence, avec une liberté de création d'écoles, collèges et lycées, et libre choix pour les parents de mettre leurs enfants là où ils estimerait qu'ils sont les mieux instruits et les mieux éduqués. La fréquentation des établissements déciderait de leur avenir. Les familles, dûment armées des moyens financiers nés de leurs impôts, joueraient le rôle de contrôleur. C'est mieux que le proviseur.

Les candidats s'appuient sur la Fondation Abbé Pierre

Tous se pressent pour signer un accord sur la politique du logement

En 2007, c'était Nicolas Hulot : pas question d'accéder au pouvoir sans aller se faire sacrer à Reims. Un candidat se devait de signer la charte de l'environnement s'il voulait avoir quelque chance. Seul Jean Marie Le Pen avait décliné l'invitation. En 2012, c'est la Fondation Abbé Pierre. Ils sont tous (sauf Marine, pas invitée) allés recevoir la sainte onction, même si le pauvre François Hollande a pris un sac de farine sur la tête en guise de Saint Chrême. Nicolas Sarkozy, non candidat déclaré, s'était fait représenter par Henri Guaino, sifflé comme il convenait.

Mais que prévoit l'accord ? Tout d'abord un grand programme de construction : 500.000 dont 150.000 « très sociaux ». On est dans la grande tradition de la politique française

du logement : c'est le logement social qui résout la crise. Il en est en fait la véritable cause, comme le démontre le rapport déposé par Jacques Garello et Nicolas Lecaussin au mois de septembre dernier. Certains candidats ont fait du zèle : Eva Joly promet des sanctions contre les communes rebelles à l'application de la loi SRU (obligation de 20 % de logements sociaux dans les communes de plus de 3.500 habitants). Elle est aussi pour une régulation des loyers, comme François Hollande et Luc Mélenchon, avec bien sûr des pénalités à la clé. On sait en effet que plus les loyers sont bas, plus il y a de gens qui investissent dans le logement (objection stupide car dans l'optique de la plupart des candidats seul l'Etat construit). François Hollande reprend à son

compte une idée de Nicolas Sarkozy (ce qui montre qu'elle était bonne) : taxer les plus values sur les terrains à bâtir pour inciter les propriétaires à s'en débarrasser tout de suite. Les documents de la Fondation Abbé Pierre font aussi état de la vacance des logements. S'agissant des m² de bureaux, il n'y a qu'à les réquisitionner (Eva Joly) ; sinon on peut y loger les jeunes. Mais pourquoi y a-t-il 494.000 logements vacants (d'après la Fondation) ?

Bref, ce « contrat social pour une nouvelle politique du logement » est au logement ce que le contrat Hulot était à l'environnement. Avec plein de Grenelles en perspectives, plein de réglementations et plein d'impôts. Les candidats se comportent donc en « locataires » de l'Elysée. La Fondation est leur agence immobilière.

Moyen Orient : les visées des Russes et des Turcs

Plutôt qu'une intervention de l'ONU Russes et Turcs proposent leur « médiation »

La situation se dégrade chaque jour en Syrie. C'est un massacre quotidien de plusieurs centaines de personnes, ce sont des familles qui fuient, ce sont des quartiers entiers incendiés. Pour l'instant la dictature de Bachar El Assad se maintient grâce à une armée dont cependant certains éléments commencent à se désagréger – pour autant l'ASL (l'Armée Syrienne Libre) n'est qu'une troupe sans commandement, incapable de remporter quelque victoire significative. Quant aux opposants, comme en Egypte, comme en Tunisie, ils se divisent entre islamistes et jeunes libéraux – tandis que la laïcité est toujours le principe du pouvoir syrien.

Tous les diplomates de tous les pays occidentaux ont fait pression auprès du Conseil de Sécurité de l'ONU pour condamner (facile) la dictature et la combattre ouvertement (plus difficile). Russes et Chinois ne veulent pas entendre parler d'une intervention militaire.

Le monde libre peut-il rester spectateur impuissant devant ce drame vécu par la population syrienne, en particulier par la communauté chrétienne, très diminuée depuis quelques années, et persécutée de tous côtés ?

En fait, la question de la Syrie s'inscrit dans un conflit plus

général qui agite le Moyen Orient depuis plusieurs années mais s'est exacerbé après les « printemps Arabes ». Le pouvoir va sûrement basculer dans le camp des islamistes, mais lesquels ? Salafites, sunnites, chiites ? Et qui inspirera les nouveaux dirigeants : l'Iran, ou l'Irak ? A vrai dire, Russes et Turcs, sans s'entendre pour autant, ont une visée commune : apparaître comme les arbitres et les pacificateurs de la région, pour en contrôler les richesses naturelles et conforter leur propre place dans le concert international. Soumis aux critiques de la plupart des démocraties, ils veulent rappeler que personne ne peut se passer d'eux.

Chronique des idées qui émergent de la campagne et annoncent l'avenir. Ces idées seront notées bonnes ♥ ou mauvaises ♠.

30 % de superficie constructible en plus ♥♥

Cette mesure originale avancée par Nicolas Sarkozy met l'accent sur l'une des causes majeures de la crise du logement : la pénurie foncière. De plus elle est un avertissement lancé aux municipalités qui pratiquent des plans d'occupation des sols (POS) et des zonages très restrictifs. François Hollande lui-même veut débloquer des superficies constructibles en vendant les terrains appartenant à l'Etat. La différence entre Sarkozy et Hollande est que l'un offre une liberté aux propriétaires tandis que l'autre veut faire construire du logement « social ». Reste à savoir si l'originalité de la mesure Sarkozy peut concerner beaucoup de logements.

♥♥♥ *Vente des HLM et libération de l'immobilier locatif (loyers, risques). Suppression ou aménagements des codes d'urbanisme, zonages, et réforme des permis de construire.*

TVA sociale ♠♠♠

Dans sa dimension sociale (charges liées à la retraite, la santé et le chômage), cette mesure est de faible impact, puisqu'elle n'attaque pas la racine du mal : le coût prohibitif de la « protection sociale » imposée par la Sécurité Sociale et le système de répartition.

Dans sa dimension fiscale, c'est un impôt de plus, qui de plus prétend discriminer contre les pro-

duits étrangers, comme si le « made in France » n'était pas produit à partir d'éléments importés, et comme si les étrangers n'allaient pas réagir à cette discrimination. A noter que les candidats, comme les syndicats, ne prennent en compte que la part patronale des cotisations sociales, alors même que l'ensemble des cotisations est prélevée sur la valeur réelle du travail (salaire complet).

♥♥♥ *Baisse des impôts et de leur progressivité (flat tax). Réforme des retraites par le recours à la capitalisation. Comptes personnels d'épargne retraite et de santé. Redressement de la compétitivité par la flexibilité du marché du travail et la révision de la fiscalité des entreprises.*

Mélançon : l'inflation c'est la vie ♠♠♠♠

Pour rembourser les dettes souveraines, il suffit de déprécier la monnaie dans laquelle elles sont stipulées. Par la force des choses cette dépréciation se traduit en inflation. Mais qu'importe, rétorque Monsieur Mélançon au cours d'une émission télévisée samedi 28 au soir. Mélançon dit tout haut ce que de nombreux gouvernements pensent tout bas : dévaluer l'euro épongerait la dette, et les Anglais n'ont-ils pas hésité à dévaluer la Livre de 25 % ? Financer l'économie en fabriquant de la fausse monnaie est une vieille recette, une spoliation immorale qui a toujours créé chômage et disparition du pouvoir d'achat des plus pauvres.

♥♥♥ *Respect par la BCE de ses statuts et si la dette fait exploser l'euro liberté d'émission de monnaies privées et concurrentes.*

L'ultralibéralisme de Marine Le Pen ♠♠♠♠

En cherchant le vote populiste, notamment auprès des anciens électeurs communistes, et en multipliant les attaques contre la mondialisation et la finance, Marine Le Pen est amenée à user et abuser de références à l'« ultralibéralisme ». Voir de l'ultralibéralisme dans un pays où 55 % du PIB est entre les mains des administrations publiques, et où le socialisme de droite comme de gauche ne cesse d'exercer ses ravages, c'est avoir une vue pour le moins déformée de la réalité.

♥♥♥ *Appliquer le b.a.ba du libéralisme serait déjà un progrès. Cela consisterait à réduire de 75 % le domaine d'intervention de l'Etat et le nombre des fonctionnaires. Cela signifierait l'égalité fiscale avec un système de flat tax. Cela mettrait fin à l'ingérence de l'Etat dans la vie privée (famille, mariage, éducation) Après peut-être pourrait-on enfin en venir à l'ultralibéralisme.*

La taxe sur les transactions financières ♠♠♠♠

Il semblerait qu'elle fasse à ce jour l'unanimité des candidats. Elle n'a pourtant aucun avenir devant elle, compte tenu de la mondialisation des finances, elle aboutirait en quelques heures à faire fermer les places financières des pays ou groupes de pays qui l'appliqueraient. Les Japonais avaient voulu taxer les transactions à la Bourse de Tokyo, cela n'a duré que quelques heures...

♥♥♥♥ *Suppression des réglementations de Bâle, pleine responsabilité des établissements bancaires et de leur gouvernance.*

Arthur Schopenhauer (1788-1869)

A chacun son monde

C'est par sa seule intuition que chacun de nous perçoit le monde. Il s'en fait une « représentation » qui lui est propre. Il n'y a donc pas de connaissance globale et universelle du monde, même s'il existe des connaissances scientifiques, toujours très appliquées.

Ainsi le monde nous est-il perçu plutôt que connu, mais l'être humain, à la différence de l'animal, est capable d'ordonner cette perception, d'ériger en système de pensée et de se faire une « représentation de la représentation ». Cette capacité c'est la raison.

La raison est donc une mise en ordre, elle ne conduit pas à une vérité intemporelle, elle est celle qui s'inscrit chez un sujet dans un espace-temps donné.

Science et intuition

Pour qu'une connaissance scientifique existe, il faut assembler des concepts, nés eux-mêmes de l'intuition. La science est organisation cohérente de concepts. Mais cette cohérence est relative, elle n'est pas dictée par la seule raison, et débouche très souvent sur des erreurs, conduisant à de nouveaux concepts. La prétention de bâtir la science sur la raison est donc vaine, car la raison ne peut se passer de l'intuition d'où naissent les concepts. Hélas la raison qui veut toujours conduire à des concepts immuables est la cause d'erreurs qui peuvent se prolonger pendant des siècles. Il y a « un art d'avoir toujours raison » chez les scientifiques – ce qui s'applique aussi aux philosophes, et sûrement à Arthur Schopenhauer qui a expliqué cet art avec sa « dialectique éristique » : les fausses idées conduisent à leur contraire.

Schopenhauer n'est pas loin de Hégel (qu'il n'aime pas) ni de l'évolutionnisme (il a admiré Lamarck).

**La Volonté, servante et maîtresse**

Mais comment les individus sont-ils capables d'intuition, de raison, pour se faire une représentation du monde ? C'est qu'ils sont animés d'une volonté qu'ils portent en eux. On peut l'assimiler à un élan vital. C'est une force permanente qui les habite, et cette force est elle-même incompréhensible, et aveugle. Elle n'est pas fille de la raison, elle n'a rien à voir avec quelque prédestination divine (Schopenhauer est athée), elle s'impose à l'individu malgré lui, alors même qu'il s'imagine que c'est sa propre volonté qui s'opère. Nous sommes ainsi les jouets d'un déterminisme historique. Schopenhauer était d'ailleurs persuadé que l'histoire est un éternel recommencement, et que les hommes n'y sont pour rien. Ainsi certains font-ils de Schopenhauer le père de l'existentialisme qui fleurira au XXème siècle. Seul le présent importe, les choses se répètent. Au fond, l'homme de Schopenhauer est un genre de Schwarzenegger qui ne verrait pas plus loin que le bout de son nez et s'occuperait plutôt de lui-même.

Le désir, l'amour et l'espèce

Son élan vital pousse l'être humain à laisser s'exprimer ses passions, à assouvir ses désirs. La volonté est un « vouloir-vivre », c'est-à-dire rompre avec la souffrance et prendre du bon temps.

Le sujet de l'amour est aux yeux de Schopenhauer le plus important qui soit : « Aucun thème ne peut égaler celui-là en intérêt, parce qu'il concerne le bonheur et le malheur de l'espèce, et par suite se rapporte à tous les autres ». La référence à « l'espèce » est importante car derrière l'amour Schopenhauer croit deviner la sexualité, et derrière la sexualité le désir de procréation et de conservation de l'espèce. Ainsi, même dans sa vie sentimentale, l'individu est-il animé par la Volonté, par cet élan vital qui l'habite. Là encore, Schopenhauer fera école : n'annonce-t-il pas la philosophie du subconscient et le freudisme ? Il est vrai que l'on peut concevoir une autre forme d'amour, dit Schopenhauer : la compassion. Reprendrait-il à son compte la distinction entre l'agapé et l'eros ? Certainement pas : l'agapé des Grecs, qui sera la caritas des Latins, implique une attention aux autres, un dévouement, une amitié profonde. Pour lui, la compassion ou la pitié, bien que d'apparence spontanée, est également commandée par la volonté. Elle est animée par un amour abstrait, l'amour de l'humanité, qui veut que chaque homme se reconnaisse dans les autres, mais ce n'est pas l'autre, ni sa souffrance, qui nous intéresse, c'est qu'en l'autre nous nous reconnaissons nous-mêmes. Pour faire bonne mesure Schopenhauer pose l'identité du bourreau et de la victime : un régal pour les psychiatres !

Jean Perrin

25 millions de propriétaires

La crise du logement est depuis quelques jours au cœur de la campagne électorale. C'est compréhensible. Le logement est de loin la principale dépense des ménages français. Les prix de l'immobilier et les loyers n'ont cessé d'augmenter malgré la stagnation économique. Et il est vraiment scandaleux d'avoir 3 millions de mal logés et au moins 300.000

sans abris dans un pays qui consacre 1,6 % de son PIB à l'aide au logement.

Le livre de Jean Perrin a pour premier mérite d'être sérieux. Il est le fruit de l'expérience des 220.000 adhérents de l'UNPI (Union Nationale de la Propriété Immobilière), des gens qui savent de quoi ils parlent parce qu'ils sont propriétaires occupants ou bailleurs.

Ce livre a pour deuxième mérite de dénoncer l'erreur dramatique des politiques du logement qui ont toujours cherché la solution à la crise du logement du côté de la construction de logements dits « sociaux ». Or, le logement social a été un triple échec. Un échec social, parce que les HLM sont occupés pour plus d'un tiers et durablement par des gens dont les revenus dépassent largement le plafond de ressources tandis que les pauvres ne trouvent pas de HLM. Un échec économique, parce que le coût de la construction est prohibitif et mobilise 50 milliards de dépenses publiques sans que le nombre de logements soit suffisant. Son seul succès est politique : d'une part, l'attribution de HLM est l'occasion de fidéliser une clientèle électorale, d'autre part, l'idéologie collectiviste triomphe, en particulier avec la loi du communiste Gayssot, votée en 2000, appelée loi SRU (solidarité et renouvellement urbains) imposant aux communes de plus de 3.500 habitants un minimum 20 % de logements sociaux.

Le troisième mérite du livre est de démontrer que la solution est dans la libération du marché de l'immobilier locatif, aujourd'hui totalement bloqué par les pouvoirs publics. Pas de terrains disponibles à cause des Plans Locaux Urbains (PLU, ex POS), pas de permis de construire sans des procédures étalées sur plusieurs mois, pas de crédit disponible à un faible taux puisque l'épargne est drainée vers la Caisse des Dépôts et le logement social, un droit des baux à sens unique en faveur des locataires, des impayés qui ne peuvent donner lieu à expulsion. Finalement la rentabilité n'est pas au rendez vous ; d'ailleurs les investisseurs institutionnels ont abandonné la partie depuis plusieurs années.

Au total l'UNPI et Jean Perrin avancent 60 propositions, réunies en 10 propositions essentielles, dont on retiendra entre autres la vente des HLM, la réduction et le contrôle des plafonds HLM, la disparition de la loi SRU, la suppression des permis de construire dans les zones urbaines.

Nos lecteurs trouveront dans ce livre toute la vérité sur le logement en France – et les réformes adoptées à l'étranger. Un futur Ministre du Logement pourrait peut-être s'en inspirer. Mais les candidats eux-mêmes devraient le lire s'ils veulent séduire quelques-uns des 25 millions de propriétaires, au lieu de signer des accords sans lendemain avec la Fondation Abbé Pierre !

25 millions de Propriétaires, édition TME décembre 2011, www.unpi.org.

« Une chose est certaine. Le candidat socialiste n'est pas un nouveau Tony Blair, et Monsieur Sarkozy n'est pas Margaret Thatcher. Puisque aucun de ces deux candidats n'envisage de sérieuse réforme structurelle ni de réduction des dépenses publiques, les électeurs ont bien le droit d'hésiter. Sans choix véritable entre droite et gauche, beaucoup s'abstiendront ou voteront pour des extrémistes ».

C'est la conclusion de l'article de Nicolas Lecaussin, ancien administrateur de l'ALEPS et aujourd'hui directeur du développement de l'IREF. Cet article souligne l'ancrage à gauche de François Hollande, mais aussi les positions de Nicolas Sarkozy en faveur du « made in France », ou de la création d'une banque publique d'investissement ou de l'instauration de la taxe sur les transactions financières et sur les revenus du capital.

Wall Street Journal Europe, lundi 20 janvier 2012

On peut trouver la traduction intégrale de cet article sur le site libres.org (A la Une)